



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

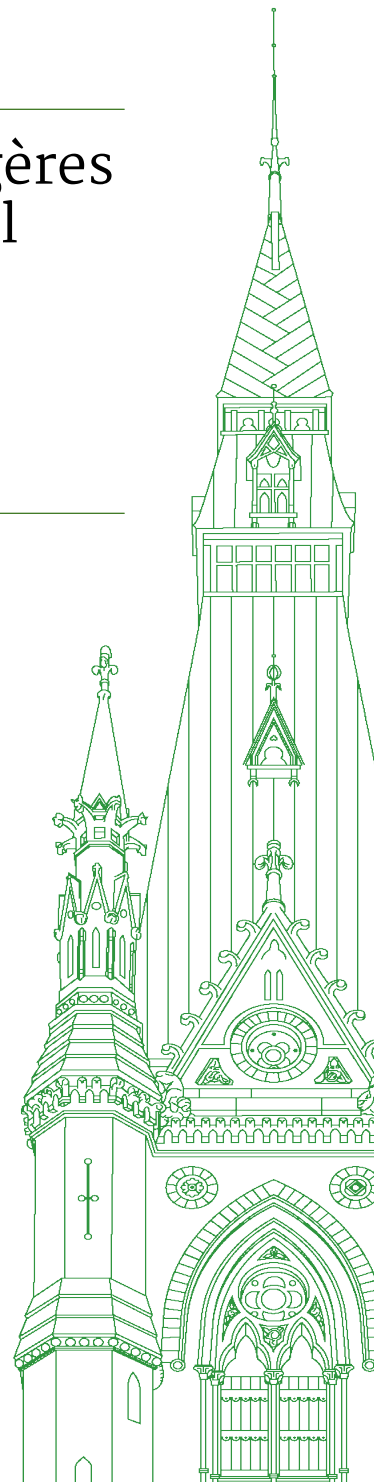
TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 093

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le mercredi 7 février 2024

Président : M. Ali Ehsassi



Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le mercredi 7 février 2024

• (1705)

[Traduction]

Le président (M. Ali Ehsassi (Willowdale, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue à la 93^e réunion du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international de la Chambre des communes. La séance d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride, conformément au Règlement. Par conséquent, les participants sont présents en personne dans la salle, ainsi qu'à distance au moyen de l'application Zoom.

J'aimerais faire quelques observations à l'intention des membres du Comité et des témoins.

Avant de prendre la parole, veuillez attendre que je vous nomme. Vous pouvez vous exprimer dans la langue officielle de votre choix. Des services d'interprétation sont disponibles. Bien que cette salle soit équipée d'un système audio puissant, il peut y avoir des retours de son pouvant être extrêmement dommageables pour les interprètes. Ils sont le plus souvent causés par un écouteur porté trop près d'un microphone.

En ce qui concerne la liste des intervenants, la greffière du Comité et moi-même ferons de notre mieux pour respecter l'ordre de parole de tous les membres, qu'ils participent virtuellement ou en personne.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le mercredi 8 novembre 2023, le Comité prend son étude des capacités diplomatiques du Canada.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à nos témoins. Nous accueillons l'honorable Mélanie Joly, ministre des Affaires étrangères. Elle est accompagnée de M. David Morrison, sous-ministre des Affaires étrangères, et de M. Antoine Chevrier, sous-ministre adjoint et dirigeant principal de la transformation. Nous vous sommes reconnaissants de votre présence.

Madame la ministre, je sais que ce sujet vous emballe. Nous sommes heureux de vous accueillir. Vous disposerez de cinq minutes pour faire votre déclaration liminaire, après quoi les membres du Comité vous poseront des questions.

La parole est à vous, madame la ministre.

L'hon. Mélanie Joly (ministre des Affaires étrangères): Je vous remercie, monsieur le président. Je suis heureuse de tous vous voir.

[Français]

Cela me fait plaisir de vous voir tous réunis ici.

[Traduction]

Le Canada traverse une crise de sécurité internationale de plus en plus grave. C'est indéniable.

Il y a quelques jours à peine, j'étais à Kiev pour transmettre un message clair aux Ukrainiens de la part de notre gouvernement: nous n'avons aucune intention de partir et nous serons là aussi longtemps qu'il le faudra. Le Canada continuera d'appuyer l'Ukraine dans sa lutte pour la liberté jusqu'à la fin de la guerre, mais aussi par la suite. C'est pourquoi le Canada et l'Ukraine ont lancé une coalition internationale visant à ramener les enfants ukrainiens chez eux. Nous voulons nous assurer que les enfants ne servent jamais de pions sur l'échiquier de la guerre.

Même après la guerre, l'Ukraine demeurera juste à côté d'un voisin très dangereux, la Russie. Nous savons que dans ce contexte, le Canada doit être en mesure d'aider l'Ukraine à se défendre et à prendre des moyens de dissuasion face au danger. C'est la raison pour laquelle j'étais là-bas. Nous nous efforçons de faire progresser les engagements bilatéraux à long terme en matière de sécurité du Canada envers l'Ukraine afin de dissuader la Russie d'entreprendre toute nouvelle agression.

[Français]

Malheureusement, ce n'est pas le seul conflit dans le monde dont les Canadiens se préoccupent. Nous sommes tous bouleversés par les scènes dévastatrices provenant du Moyen-Orient, soit par l'attaque terroriste du Hamas menée contre Israël le 7 octobre dernier, que nous continuons à condamner fortement, soit du bilan de la crise humanitaire à Gaza, qui nous préoccupe tous de façon extrême.

Notre gouvernement soutient les efforts urgents qui sont déployés pour obtenir un accord de libération des otages. Cela pourra permettre d'offrir plus d'aide humanitaire à Gaza et obligera le Hamas à déposer ses armes. Nous espérons que cette entente mènera éventuellement à un cessez-le-feu durable ainsi qu'à une solution à deux États.

[Traduction]

Que ce soit à Khan Yunis, à Kherson ou même à Khartoum, le système fondé sur des règles qui a assuré la sécurité des Canadiens pendant des générations est en train de s'effriter. Nous sommes tous devant des défis modernes de plus en plus complexes — la désinformation, la montée de l'intelligence artificielle et la polarisation politique, y compris la montée des mouvements extrémistes et populistes, même ici au Canada.

Nous ne pouvons pas laisser des acteurs malveillants exploiter cette incertitude en toute impunité. Pour relever ces défis, j'ai dit clairement que la politique étrangère de notre gouvernement sera guidée par deux principes clés.

D'une part, nous devons absolument défendre la souveraineté du Canada. Nos intérêts nationaux l'exigent, et notre sécurité nationale en dépend. Nous devons rester fermes et défendre le système fondé sur des règles et les institutions qui assurent notre sécurité.

D'autre part, nous devons faire preuve de diplomatie pragmatique pour travailler avec des pays ayant des perspectives différentes afin de prévenir les conflits internationaux. Je ne crois pas à la politique de la chaise vide. Nous ne trahirons jamais nos valeurs et nos intérêts nationaux.

Étant donné ce que nous faisons sur la scène internationale pour assurer notre réussite, nous devons être présents à l'échelle mondiale et avoir des yeux et des oreilles sur le terrain. Nos diplomates doivent être diversifiés, bilingues, en bonne santé et bien outillés.

L'automne dernier, nous avons publié un plan détaillé visant à transformer Affaires mondiales Canada pour le préparer à l'avenir de la diplomatie. Il est plus important que jamais que ce plan soit mis en œuvre, et je remercie MM. Chevrier et Morrison d'y avoir participé activement.

Ce plan comporte quatre volets.

• (1710)

[Français]

Premièrement, nous avons besoin d'investir dans notre personnel, dans « notre monde », comme on dit. Cela comprend le recrutement d'un corps diplomatique représentatif du Canada dans toute sa diversité. Les francophones doivent pouvoir s'exprimer dans leur langue maternelle. Il faut aussi renforcer les connaissances des langues étrangères. Nous devons aussi apporter un plus grand soutien à notre personnel et à leurs familles à l'étranger.

[Traduction]

Deuxièmement, nous devons accroître notre présence là où c'est le plus important. Cela signifie qu'il faut renforcer notre influence dans les principales institutions multilatérales, y compris les Nations unies, bien sûr.

Nous devons également accroître notre présence diplomatique dans des régions clés comme l'Europe de l'Est, l'Afrique et l'Indo-Pacifique. Notre gouvernement a déjà commencé à le faire.

Troisièmement, nous devons améliorer notre expertise en politiques pour mieux anticiper et gérer les crises de longue durée comme les changements climatiques, ainsi que les enjeux de l'intelligence artificielle et du monde numérique.

Enfin, et surtout, nous devons avoir les outils et les processus nous permettant d'être efficaces et de mieux nous protéger contre les cybermenaces, qui sont actuellement une priorité pour nous tous.

[Français]

Je suis prête à répondre à vos questions.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup, madame la ministre.

Nous passons maintenant aux questions des députés.

Le premier membre du Comité à prendre la parole est M. Chong. Vous avez six minutes.

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC): Merci, monsieur le président.

Madame la ministre, je vous remercie de comparaître devant nous. Nous vous en sommes reconnaissants.

Je veux d'abord vous poser une question au sujet d'une récente révélation selon laquelle l'Iran aurait embauché une personne ayant retenu les services de deux membres des Hells Angels pour assassiner des personnes en Amérique du Nord — des membres de la diaspora persane qui se trouvent ici en Amérique du Nord.

Ma première question est la suivante: le gouvernement américain a-t-il informé le gouvernement canadien de cette affaire avant que la mise en accusation ne soit dévoilée devant un tribunal américain?

L'hon. Mélanie Joly: Je vous remercie.

Bien sûr, puisque cette affaire relève du travail d'application de la loi et de ce que fait le ministre de la Sécurité publique, je vous invite à vous adresser à lui à ce sujet.

Cela dit, pour tout lien d'ingérence étrangère ou d'activité criminelle étrangère au Canada, vous savez que l'Enquête publique sur l'ingérence étrangère se penche sur ce dossier.

L'hon. Michael Chong: Le Canada n'entretient pas de relations diplomatiques avec l'Iran.

L'hon. Mélanie Joly: Non, nous n'en avons pas.

L'hon. Michael Chong: L'Italie est-elle toujours notre puissance protectrice?

L'hon. Mélanie Joly: Oui, c'est juste.

L'hon. Michael Chong: Le gouvernement canadien a-t-il demandé au gouvernement italien de faire des démarches en notre nom auprès de la République islamique d'Iran relativement à cette affaire dans laquelle des Canadiens sont embauchés comme assassins?

L'hon. Mélanie Joly: De toute évidence, l'Iran sait que nous considérons qu'il soutient le terrorisme. Nous avons pris les mesures les plus musclées contre l'Iran — par rapport au reste du monde —, et nous continuerons de veiller à ce que ce régime soit tenu responsable de différentes façons.

Dans ces dossiers, je dois dire que mon rôle de ministre des Affaires étrangères comporte deux volets.

Mon premier rôle est de m'assurer de renvoyer les diplomates qui font de l'ingérence étrangère, le cas échéant. Puisque nous n'avons pas de relations diplomatiques avec l'Iran, il n'y a aucun diplomate au Canada qui représente l'Iran dans le cadre de nos relations bilatérales. C'est le premier volet.

En deuxième lieu, nous devons faire preuve de transparence si nous apprenons toute information à l'avance. C'est ce que nous avons fait dans votre cas l'été dernier, monsieur Chong, lorsqu'il est devenu évident que la Chine avait essayé d'exercer des pressions sur vous et votre famille. Nous continuerons en ce sens, parce que vous et moi — et nous tous — savons de toute évidence que la question de l'ingérence étrangère est extrêmement importante. Nous ne tolérerons jamais rien de tel.

• (1715)

L'hon. Michael Chong: Je vous remercie.

Puisque nous parlons de l'avenir de la diplomatie et de l'appareil gouvernemental, j'aimerais m'attarder à un enjeu lié au gouvernement, à savoir les récentes atteintes à la sécurité qu'il y a eu au ministère.

L'été dernier, le gouvernement américain a annoncé que des pirates informatiques de la République populaire de Chine étaient à l'origine d'un piratage de courriels au département d'État américain. La semaine dernière, votre ministère a annoncé qu'il avait fait l'objet d'une cyberattaque qui a forcé le gouvernement à fermer une partie de ses systèmes informatiques. C'est la deuxième attaque majeure depuis la dernière du début de 2022.

Pouvez-vous nous dire si ce sont des acteurs étatiques ou non qui sont à l'origine de cette attaque?

L'hon. Mélanie Joly: D'abord et avant tout, en ce qui concerne nos systèmes de TI, nous investissons pour nous assurer de les protéger encore plus. Nous savons qu'il y a eu beaucoup plus de cyberincidents, non seulement au sein du Groupe des cinq, mais aussi du G7. C'est pourquoi l'avenir de la diplomatie est important, comme vous le disiez, monsieur Chong. J'espère obtenir votre appui. Nous avons besoin de plus de soutien et d'argent pour investir dans cette infrastructure.

Deuxièmement, en ce qui concerne le dernier incident, nous avons pris des mesures proactives pour y réagir. Bien sûr, nous sommes assurés que les gens qui travaillaient à Affaires mondiales étaient avisés et bien pris en charge. Parallèlement, nous nous penchons sur notre système et son infrastructure.

Ce que je peux dire, c'est que l'enquête est en cours, et que je ne peux pas en dire plus.

L'hon. Michael Chong: J'aimerais parler d'une autre question liée à l'appareil gouvernemental, à savoir le Programme d'établissement de rapports sur la sécurité mondiale, ou PERSM. Le rapport que l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement, ou OSSNR, a publié le 20 décembre dernier a conclu qu'il y avait un conflit entre le Service canadien du renseignement de sécurité, ou SCRS, qui est notre organisme national de collecte de renseignements, et le PERSM, et qu'il fallait résoudre l'incompatibilité entre les deux entités du gouvernement canadien.

Êtes-vous d'accord avec cette conclusion? Dans l'affirmative, quelles mesures prenez-vous pour corriger la situation?

L'hon. Mélanie Joly: Pour être honnête, je n'ai jamais entendu parler de tensions entre ces entités. Le SCRS ou sa direction ne m'a jamais dit qu'il y avait apparemment un conflit entre eux. Je l'ai lu pour la première fois dans le *Globe and Mail*.

Cela dit, je ne crois pas qu'il doive y avoir des problèmes. Au fond, ce programme, qui est chapeauté par Affaires mondiales et respecte la Convention de Vienne, est extrêmement important partout dans le monde.

Par ailleurs, je ne suis pas du tout d'accord avec les allégations selon lesquelles l'un des Michael pourrait être mêlé à cette affaire. Je défendrai toujours nos deux Michael, qui ont été détenus arbitrairement par la Chine. Notre gouvernement sera toujours de cet avis. Bien sûr, j'espère que c'est aussi le point de vue de tous les députés du Comité et de la Chambre.

L'hon. Michael Chong: Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à Mme Chatel. Vous avez six minutes.

[Français]

Mme Sophie Chatel (Pontiac, Lib.): Merci, monsieur le président.

Madame la ministre, soyez la bienvenue à notre comité. Sur une note un peu plus personnelle, je vous remercie de l'empathie que vous avez démontrée à l'égard des femmes, des enfants et des civils qui ont été tués en grand nombre en Israël et à Gaza, ainsi que de vos efforts visant à rétablir la paix et la dignité humaine au Proche-Orient.

Notre comité étudie les capacités diplomatiques du Canada. Nous vous avons invitée parce que vous étudiez, en ce moment, l'avenir de la diplomatie, une initiative que vous avez présentée, ce qui est tout à votre honneur.

Pourriez-vous expliquer à notre comité et aux Canadiens en quoi consiste l'avenir de la diplomatie pour vous et pour Affaires mondiales Canada?

L'hon. Mélanie Joly: Merci, madame Chatel.

Il s'agit d'un exercice extrêmement important, parce que nous sommes dans un monde nouveau, un monde où il y a plus de crises, plus de guerres, plus de nouveaux enjeux, comme ceux qui sont liés aux changements climatiques ou à l'intelligence artificielle. Nous devons donc avoir une diplomatie moderne et adaptée aux défis du XXI^e siècle. À cet égard, le travail que M. Morrison, M. Chevrier et moi avons fait ensemble est colossal.

D'abord, nous devons investir davantage dans notre personnel. Essentiellement, nous offrons leur expertise et leurs services partout au monde. Je sais qu'ils sont très présents à Ottawa et partout au monde, et je veux les en remercier. Le travail de diplomate est vraiment une mission, et je sais qu'ils nous représentent très bien partout.

Nous devons aussi augmenter notre présence dans le monde. Il est fondamental qu'il y ait plus de Canadiens aux Nations unies et dans les organisations multilatérales, parce que, présentement, les règles sont testées par des pays autocratiques. Or de nouvelles règles sont en train d'être rédigées sur de nouveaux sujets, comme l'intelligence artificielle. Ainsi, si nous ne sommes pas présents et si nous n'investissons pas dans ces organisations, nous ne serons pas capables de défendre nos intérêts ni de les promouvoir. C'est pourquoi notre présence est importante.

Nous devons également augmenter notre expertise en matière de changements climatiques et d'intelligence artificielle. Enfin, en lien avec la réponse que j'ai donnée à M. Chong, nous devons augmenter nos ressources en matière de technologie de l'information.

• (1720)

Mme Sophie Chatel: Effectivement, il est fondamental d'investir pour qu'il y ait plus de personnel d'Affaires mondiales Canada dans les organisations internationales, parce que les dialogues et les enjeux sont de plus en plus mondiaux.

Au cours de notre étude, plusieurs personnes nous ont parlé de l'importance d'aller chercher de l'expertise dans d'autres ministères, c'est-à-dire de faire tomber les cloisons.

Je sais que cela fait partie de votre plan d'action. Pourriez-vous nous en glisser un mot?

L'hon. Mélanie Joly: En effet. Il faut comprendre que le personnel de nos ambassades n'est pas composé uniquement de diplomates, à proprement parler, c'est-à-dire de personnes qui entretiennent des relations diplomatiques avec des gouvernements étrangers. Plusieurs de nos diplomates travaillent pour le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration et offrent des services d'immigration. D'autres travaillent dans le domaine du commerce international et offrent des services aux entrepreneurs qui veulent augmenter leur part de marché ou vendre davantage leurs produits ou leurs services. Il y a aussi plusieurs personnes qui travaillent, par exemple, pour le ministère de la Défense nationale et qui offrent un soutien à nos alliés un peu partout. C'est donc très large.

En tant que ministre des Affaires étrangères, je suis responsable du réseau diplomatique, certes, mais je travaille aussi avec mes collègues qui ont du personnel un peu partout à l'étranger. C'est pour cela que nous devons nous assurer de travailler ensemble.

Mme Sophie Chatel: Merci.

Monsieur le président, me reste-t-il un peu de temps de parole?

[Traduction]

Le président: Il vous reste une minute.

[Français]

Mme Sophie Chatel: Merci, monsieur le président.

Madame la ministre, tantôt, vous avez parlé du personnel. J'aimerais que vous preniez le temps de parler de ceux qui sont des endroits où il y a d'importants conflits. On a parlé du fait qu'il fallait protéger notre personnel qui va dans des endroits où il y a des conflits et des crises.

L'hon. Mélanie Joly: Madame Chatel, je tiens à vous dire à quel point j'ai été impressionnée et touchée par le travail de nos ambassadeurs. Je pense notamment à Larisa Galadza, qui était l'ambassadrice du Canada en Ukraine au moment de l'invasion, et à Natalka Cmoc, l'ambassadrice actuelle. D'ailleurs, j'étais avec cette dernière la semaine passée. Elle travaille dans des situations très difficiles, alors qu'il y a une menace constante de missiles sur Kiev. Aujourd'hui, une quarantaine de missiles ont été lancés par la Russie sur l'Ukraine, particulièrement sur Kiev.

Je pense aussi à Philip Lupul, ambassadeur du Canada à Kharoum, au Soudan. Il a dû gérer une situation extrêmement difficile, car la vie de diplomates et de Canadiens était en danger. Il a dû veiller à ce qu'on procède à une évacuation à partir du Kenya. David Da Silva, qui est à Ramallah, et Lisa Stadelbauer, qui est à Tel-Aviv, ont aussi dû travailler à des évacuations. Chaque jour, leur travail pose un risque important pour leur sécurité, parce que le Hamas bombarde Israël et qu'il y a des bombardements à Gaza. On doit soutenir et protéger les Canadiens qui sont en danger.

Depuis que je suis ministre des Affaires étrangères, il y a eu trois guerres et trois évacuations. J'ai vu à quel point le personnel d'Affaires mondiales Canada travaillait dans des situations extrêmement difficiles, sous énormément de pression, mais de façon très professionnelle.

• (1725)

[Traduction]

Le président: Je suis désolé. Pourriez-vous prendre les 10 prochaines secondes pour conclure? Merci.

[Français]

Madame Larouche, vous avez maintenant la parole pour six minutes.

Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Merci, monsieur le président.

Madame la ministre, je vais d'abord parler de l'utilisation du français à Affaires mondiales Canada. Votre plan sur l'avenir de la diplomatie prévoit ceci:

[...] les cadres supérieurs de l'ensemble du Ministère devraient être tenus responsables d'assurer l'utilisation égale du français et un milieu de travail bilingue, en plus de promouvoir la diplomatie francophone, tant à l'administration centrale que dans le réseau des missions à l'étranger.

Comme on peut l'imaginer, la tâche est immense. Pas plus tard que cette semaine, un sous-ministre adjoint s'est exprimé seulement en anglais lorsqu'il s'est adressé au Comité, même lorsqu'il a fait son allocution d'ouverture. Le premier ministre, lors d'événements à l'étranger ou devant les diplomates à Ottawa, s'exprime en anglais et utilise le français pour synthétiser ses propos, essentiellement. La gouverneure générale, qui représente parfois le Canada à l'étranger, ne parle toujours pas français. Enfin, certains hauts fonctionnaires, lors de conférences ou d'événements diplomatiques tenus à Ottawa, parlent en anglais et utilisent le français simplement pour les formules de politesse.

J'aimerais, madame la ministre, que vous répondiez à cinq questions quant à l'utilisation du français à Affaires mondiales Canada.

Premièrement, votre politique de transformation prévoit-elle des exemptions pour certains fonctionnaires en ce qui concerne le français, notamment pour les sous-ministres et sous-ministres adjoints? Seront-ils soumis à des examens?

Deuxièmement, une utilisation égale des deux langues officielles, comme l'indique votre document, s'appliquera-t-elle même à Ottawa, que ce soit pour le premier ministre, pour vous ou pour les fonctionnaires lors des participations à des événements reliés à l'international?

Troisièmement, le mécanisme pour accéder à des hauts postes au sein d'Affaires mondiales Canada — *Le Devoir* a documenté à plusieurs reprises le caractère discriminatoire envers les francophones en ce qui concerne les promotions — est-il de l'histoire ancienne?

Quatrièmement, pouvez-vous nous parler de l'atout du français en matière de diplomatie et nous dire pourquoi cela devrait être une composante essentielle de notre stratégie?

Enfin, sur quels continents et dans quelles perspectives le français pourrait-il être utile en matière de diplomatie?

L'hon. Mélanie Joly: Merci, madame Larouche.

Nous pouvons nous entendre toutes les deux sur le fait qu'on doit encore et toujours protéger le français. En ce qui concerne Affaires mondiales Canada, c'est certainement une de mes préoccupations, en tant qu'ancienne ministre des Langues officielles, fière francophone et fière Québécoise. J'ai eu l'occasion d'en parler à plusieurs reprises avec MM. Morisson et Chevrier.

La Loi sur les langues officielles s'applique à tous les ministères, dont Affaires mondiales Canada. Cette loi a été renforcée à la suite du livre blanc que j'ai publié à l'époque, lorsque j'étais ministre, et du projet de loi que j'ai déposé et que ma collègue Ginette Petitpas Taylor a pu mener à terme. D'ailleurs, je l'en remercie énormément.

Cependant, pendant trop longtemps, la Loi sur les langues officielles n'abordait pas assez la question des relations internationales. C'est pourquoi nous avons voulu réformer la Loi pour rectifier le tir à cet égard et y inclure une reconnaissance de l'importance de la Francophonie internationale.

Je suis d'accord avec vous: le fait que nous sommes membres de la Francophonie internationale nous permet d'avoir accès à des dizaines de pays avec lesquels nous pouvons avoir des relations diplomatiques très constructives, particulièrement en Afrique et au Moyen-Orient, un peu en Asie, également, et certainement au sein de l'Union européenne.

Alors, pour répondre à votre question, oui, c'est un atout. Est-ce une force que nous devons exploiter davantage? Oui, absolument. Est-ce que cela nous rend extrêmement fiers, les gens d'Affaires mondiales Canada et moi, comme ministre? Oui, absolument.

• (1730)

Mme Andréanne Larouche: Pourriez-vous conclure votre réponse en 30 secondes?

L'hon. Mélanie Joly: Oui. C'est parce que votre question était très longue, madame Larouche. Il y avait quatre sous-questions.

Vous m'avez aussi demandé s'il y aurait des exemptions pour les sous-ministres, or ce n'est absolument pas le cas. Les sous-ministres doivent être bilingues et répondre aux obligations de la Loi sur les langues officielles. Vous et moi, comme tous les francophones, savons qu'on ne doit jamais tenir le bilinguisme à Ottawa et au sein de la fonction publique pour acquis. Nous savons que nous devons défendre nos droits, faire entendre notre voix et nous assurer que cela demeure une priorité. C'est une de mes priorités et une de celles de mon ministère.

Mme Andréanne Larouche: D'accord, merci. Je sais que ma question était longue. Je vais essayer de vous en poser une plus courte, mais j'en ai plusieurs à vous poser.

J'aimerais vous parler maintenant des nominations partisans, madame la ministre. Au cours de l'étude, nous avons reçu plusieurs témoins qui ont exprimé des inquiétudes sur ce qu'on peut appeler des nominations partisans au sein des représentations étrangères du Canada, nuançant parfois leurs propos en expliquant le besoin de nominations de confiance pour des postes très précis et stratégiques.

Plus récemment, le *Hill Times* expliquait que le premier ministre, Justin Trudeau, se classait au troisième rang parmi les premiers ministres canadiens ayant nommé le plus d'anciens ministres du Cabinet, seulement dépassé par les premiers ministres Chrétien et Trudeau père. On apprenait récemment que le premier ministre avait proposé à son ancien ministre de la Justice un poste en Espagne; Marc Garneau, quant à lui, a refusé un poste en France; Stéphane Dion est utilisé à toutes les sauces; Bob Rae est à l'ONU; et John McCallum était en Chine avant de démissionner. D'anciens députés libéraux sont régulièrement affectés à des représentations.

Votre document explique ceci: « Affaires mondiales Canada devrait promouvoir et récompenser la créativité, les réalisations et

l'esprit d'initiative et créer une culture qui encourage une prise de risque judicieuse. »

Alors, quelle stratégie poursuivez-vous lors de la nomination de personnes du monde politique?

[Traduction]

Le président: Je crains que nous ayons dépassé le temps imparti. Pourriez-vous répondre en 20 secondes? Je vous remercie.

[Français]

L'hon. Mélanie Joly: Nous pouvons être fiers d'avoir de très bons ambassadeurs qui proviennent de notre réseau diplomatique, que ce soit à Washington, à Pékin ou à Brasilia.

Nous pouvons aussi être fiers d'avoir un très bon réseau diplomatique de façon générale. En effet, ce sont des gens qui ont beaucoup d'expérience et qui sont très respectés, que ce soit au Quai d'Orsay ou à l'Élysée, à Paris, ou au 10, Downing Street, en Grande-Bretagne.

Nous avons aussi une nouvelle ambassadrice au Danemark, pays qui est lié au Groenland. On sait que la relation avec les Inuits est une question très importante au Groenland, et Mme Bennett a beaucoup d'expérience en matière de relations avec les communautés autochtones, y compris la communauté inuite. C'est pourquoi je pense que c'est une très bonne nomination.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à Mme McPherson. Vous avez six minutes.

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD): Merci, monsieur le président.

Je remercie infiniment la ministre d'être ici.

Je tiens également à remercier M. Morrison. Je viens d'apprendre qu'il était un bon ami de mon mari quand il était enfant. Ce sont donc de belles retrouvailles pour nous aujourd'hui.

M. David Morrison (sous-ministre des Affaires étrangères, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement): Je tiens à confirmer que son mari n'est pas un enfant.

Des voix: Oh, oh!

Mme Heather McPherson: Je vais vous poser trois questions, madame la ministre, après quoi je vous donnerai du temps pour y répondre.

Je vais poser quelques questions sur le Moyen-Orient, en commençant par nos ventes d'armes à Israël. J'ai posé des questions inscrites au Feuilleton, et j'ai reçu des réponses tout à fait inadéquates. Je sais que les médias sont très mécontents. Ils obtiennent des réponses différentes à divers moments.

C'est ma première question. Pour que les choses soient claires, le Canada a-t-il envoyé et envoie-t-il des armes à Israël — qu'elles soient militaires ou non, technologiques, létales ou non, ou à double usage?

Je pose cette question en raison de l'enquête de la Cour internationale de justice, ou CIJ, selon laquelle il y a plausiblement un génocide en cours, auquel le Canada pourrait être complice. Je crains que le Canada ne soit complice d'un génocide si nous continuons à vendre des armes.

La deuxième chose que je voulais vous demander est la suivante. J'ai dit très clairement avoir été horrifiée par la décision de votre gouvernement de cesser de financer l'Office de secours et de travaux pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, ou UNRWA — j'étais absolument horrifiée. Nous savons que c'est la seule organisation qui peut offrir un soutien vital à des enfants innocents à Gaza. C'est très clair.

Vous avez rendu votre décision. La CBC affirme maintenant que les responsables canadiens n'avaient aucune information lorsqu'ils ont pris cette décision. Elle reposait uniquement sur des renseignements que vous aviez reçus d'Israël. Cela me préoccupe énormément. Pourriez-vous nous expliquer brièvement comment vous justifiez votre décision et à quel moment nous pouvons nous attendre à ce que cette interruption soit levée afin que les enfants innocents de Gaza ne fassent pas les frais des actes terroristes du Hamas?

Cela m'amène au Hamas. Je dois dire...

• (1735)

Le président: Si les membres du Comité pouvaient au moins essayer de démontrer que leurs questions se rapportent en quelque sorte à la capacité diplomatique du Canada par l'entremise de l'appareil d'Affaires mondiales Canada, je leur en serais très reconnaissant.

Mme Heather McPherson: Tout à fait.

Hier, nous avons appris que le Hamas faisait l'objet de sanctions, et nous en sommes évidemment ravis. Le Hamas est une organisation terroriste. Ils sont responsables de la souffrance indicible des Israéliens et des Palestiniens.

Cependant, nous n'avons pas vu le même genre d'action devant certains des commentaires très génocidaires que nous avons entendus de la part du gouvernement Nétanyahou d'extrême droite. Le ministre de la Défense a qualifié les Palestiniens d'animaux humains. Le ministre de l'Agriculture a déclaré: « Nous sommes en train de déployer la Nakba dans la bande de Gaza. » Le ministre de la Sécurité nationale a comparé les civils de Gaza à des terroristes en disant qu'ils « devraient également être détruits. » Le ministre du Patrimoine s'est opposé à la fourniture d'une aide humanitaire à Gaza en disant qu'« il n'y a pas de civils désintéressés à Gaza. » Le ministre des Finances a dit: « Nous devons porter un coup dur comme nous n'en avons pas vu depuis 50 ans. »

Le président: Je suis désolé, mais je vais devoir vous interrompre. Si vous pouviez essayer de vous en tenir au sujet à l'étude, nous vous en serions reconnaissants.

Mme Heather McPherson: Avec tout le respect que je vous dois, la façon dont nous répondons aux autres représentants du gouvernement relève de la diplomatie. La façon dont nous choisissons de sanctionner d'autres représentants du gouvernement est un rôle diplomatique clé du gouvernement, et c'est une question très raisonnable à poser au gouvernement.

Le président: Madame McPherson, cette pertinence est maladroite, mais essayons de la situer dans le contexte du sujet à l'étude.

Mme Heather McPherson: Oui, absolument, et je peux certainement présenter certains... Je viens de recevoir aujourd'hui une lettre de la ministre qui répondait à une missive que je lui ai envoyée en octobre. Elle parle du fait que la diplomatie nous aidera à vendre des armes à l'Arabie saoudite. Je peux vous la faire parvenir, si vous le souhaitez. C'est sans contredit un enjeu diplomatique. Je vous remercie.

Voici ce qui me préoccupe lorsque des gens comme ceux-là font de telles allégations et disent des choses semblables au sujet de civils innocents. Nous devons absolument sanctionner le Hamas, mais quand allez-vous sanctionner ces représentants du gouvernement?

L'hon. Mélanie Joly: Je vous remercie.

Tout d'abord, madame McPherson, je sais que vous êtes allée dans la région, et j'y étais aussi. Ce qui se passe à Gaza est absolument catastrophique. C'est le pire endroit au monde où vivre en ce moment, et je pense que les Canadiens le savent. C'est une situation déchirante. En revanche, nous croyons fermement qu'en ce qui concerne la CIJ — pour répondre à votre question —, nous respectons le fait que les tribunaux et les parties doivent s'assurer de respecter la décision. Je...

Mme Heather McPherson: Madame la ministre, ce n'était pas ma question.

L'hon. Mélanie Joly: Je suis désolée, madame McPherson, mais je vais poursuivre.

J'en ai parlé avec mon homologue parce que nous convenons tous que l'aide humanitaire doit être acheminée vers Gaza. Nous sommes tous d'accord pour dire que la violence doit cesser. Nous nous entendons tous pour dire que nous devons parvenir à une entente pour libérer les otages, qui finira par mener à un cessez-le-feu durable, qui finira par mener, nous l'espérons, à une solution à deux États. C'est la position du Canada. J'espère que c'est également celle des personnes présentes ici et des membres de tous les partis à la Chambre des communes.

À propos de l'Office de secours et de travaux des Nations unies, je suis d'accord pour dire que nous devons fournir une aide humanitaire. Nous nous entendons tous là-dessus. On mène actuellement une importante enquête aux Nations unies. On l'a confiée à mon ancienne collègue, Catherine Colonna, l'ancienne ministre française des Affaires étrangères. C'est une enquête importante, car les allégations sont graves. Cela dit, pendant ce temps, nous devons absolument continuer d'offrir une aide humanitaire par l'entremise de différentes organisations. Le ministre du Développement international en est responsable.

En ce qui concerne les armes, car vous m'avez posé la question, nous connaissons tous notre système d'échange d'armes. C'est un des plus robustes au monde. Je peux vous dire et dire aux personnes qui nous regardent comment il fonctionne. Les entreprises canadiennes demandent des permis d'exportation au gouvernement, et ce n'est donc pas le gouvernement du Canada qui envoie des armes: ce sont les entreprises qui s'adressent à nous.

Ce que je peux vous dire, c'est qu'aucune arme n'a été envoyée sous ma gouverne au cours des dernières années, et aucune depuis le 7 octobre. Cependant, je...

• (1740)

Mme Heather McPherson: Je parle du non-militaire...

L'hon. Mélanie Joly: Je vais juste poursuivre. Je m'apprêtais à répondre.

Le président: Madame la ministre, puis-je vous demander de conclure votre réponse en 20 secondes?

L'hon. Mélanie Joly: Oui.

Depuis le 7 octobre, nous avons expédié de l'équipement non légal, y compris des lunettes de vision nocturne et de l'équipement de protection. C'était par l'entremise d'entreprises canadiennes qui ont envoyé l'équipement à des entreprises israéliennes.

Le président: Merci, madame la ministre.

Nous passons maintenant à M. Chong.

Vous avez cinq minutes.

L'hon. Michael Chong: Je vais donner mon temps à M. Hoback, monsieur le président, si vous le permettez.

Le président: Allez-y, monsieur Hoback.

M. Randy Hoback (Prince Albert, PCC): Merci, monsieur le président.

Madame la ministre, merci d'être ici cet après-midi.

Michael Spavor prétend que le Programme d'établissement de rapports sur la sécurité mondiale, ou PERSM, est en partie responsable de sa détention illégale. Le rapport de l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement a conclu que le PERSM est conforme à la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques. Il n'y a toutefois aucune directive juridique, aucune évaluation des risques, aucun protocole de sécurité ni aucune formation adéquate pour s'assurer que les plus de 30 agents d'Affaires mondiales Canada qui s'occupent du PERSM mènent leurs activités conformément au droit international. Ce rapport date de 2020.

Quelque chose a-t-il changé à cet égard? Les conclusions du rapport sont-elles exactes dans une certaine mesure?

L'hon. Mélanie Joly: Je vais être parfaitement franche. Lorsque nous disons que Michael Kovrig n'a pas respecté la Convention de Vienne, nous reprenons le discours de la Chine. Je suis vraiment fâchée que le Parti conservateur et vous posiez cette question, car nous nous sommes battus pour faire revenir les deux Michael. Nous les avons...

M. Randy Hoback: Ce n'est pas ce que j'ai dit.

L'hon. Mélanie Joly: Laissez-moi terminer.

Je vais répondre à votre question, mais j'en rejette la prémisse. Ce n'est pas un enjeu partisan.

M. Randy Hoback: Ce l'est.

L'hon. Mélanie Joly: Non, ce ne l'est pas.

M. Randy Hoback: Cela vient des mécanismes du...

L'hon. Mélanie Joly: Monsieur Hoback, ces deux Canadiens ont été arbitrairement détenus en Chine, et chaque journée passée en prison était une journée de trop.

M. Randy Hoback: Ce n'est pas moi qui le dit. C'est Michael Spavor. Comprenez-vous?

L'hon. Mélanie Joly: Je vais parler du PERSM.

M. Randy Hoback: D'accord.

L'hon. Mélanie Joly: Vous pouvez me poser des questions sur ce programme. Cela ne pose pas problème, mais je vous prie de ne pas reprendre le discours de la Chine en disant que c'est parce qu'il était un agent du PERSM, qu'il ne respectait pas la Convention de Vienne et qu'on avait donc le droit de l'emprisonner. Je suis désolée, mais c'est...

M. Randy Hoback: Madame la ministre, ce sont les propos de Michael Spavor. Les allégations proviennent d'une victime, pas du Parti conservateur.

L'hon. Mélanie Joly: Je suis désolée, mais cela va à l'encontre de nos intérêts nationaux et...

M. Randy Hoback: Je dois alors vous demander pourquoi vous avez attendu trois ans avant de rendre le rapport public.

L'hon. Mélanie Joly: C'est problématique lorsqu'il est question d'une détention arbitraire, mais le PERSM...

M. Randy Hoback: Pourquoi avez-vous attendu trois ans avant de rendre le rapport public?

Le président: Je vous prie de permettre à la ministre de répondre.

M. Randy Hoback: Oui, nous l'avons seulement vu en décembre 2023. Il a été rédigé en 2020. Pourquoi alors avez-vous attendu trois années...

L'hon. Mélanie Joly: Je suis désolé, mais Michael Kovrig...

M. Randy Hoback: ... avant de rendre ce rapport public?

L'hon. Mélanie Joly: Monsieur Hoback, le dossier des deux Michael n'était pas une question partisane. Nous les avons tous appuyés. La réputation de Michael Kovrig a souffert de cette allégation. C'est la raison pour laquelle je suis fâchée que vous fassiez allusion à cette question, car je sais que cela ne doit pas être votre intention. Cela ne peut pas l'être. Aucun Canadien n'essaierait de nuire à ce héros canadien.

Pour ce qui est du PRSM, le Programme d'établissement de rapports sur la sécurité mondiale, nous croyons que le fait que ce soit un programme d'Affaires mondiales Canada ne pose aucun problème. Nous ne pensons pas que c'est un problème de sécurité nationale. Nous pensons qu'il respecte parfaitement la convention de Vienne. Nous croyons que tous nos diplomates qui travaillent partout dans le monde dans le cadre de ce programme doivent être protégés, et c'est la raison pour laquelle nous continuerons le travail dans ce dossier.

Monsieur Morrison, vous voudrez peut-être poursuivre.

M. Randy Hoback: Juste avant, j'ai une chose à ajouter, car malheureusement, mon temps est limité, madame la ministre. Je veux être respectueux.

Ce rapport a été produit en 2020. Il a été publié en 2023 et nous sommes en 2024. Pouvez-vous me dire si vous avez résolu au cours des trois dernières années les problèmes soulevés dans ce rapport?

Le président: Une fois de plus, je rappelle à tous les députés de s'en tenir au contexte du sujet dans leurs questions...

M. Randy Hoback: C'est lié à la collaboration entre les ministères et à la formation du personnel du ministère. C'est de cela qu'il est question. Il n'y a pas eu de directives juridiques, d'évaluation des risques et de processus de sécurité, et la formation était inadéquate.

Avez-vous réglé ces problèmes, qui sont mentionnés dans le rapport?

• (1745)

L'hon. Mélanie Joly: Oui, j'ai donné ma réponse à votre comité à ce sujet.

Monsieur Morrison, vous voulez peut-être ajouter quelque chose. Je sais que vous avez été très actif dans le dossier.

M. David Morrison: La réponse courte est oui. Nous avons reçu le rapport. Nous y avons donné suite. Nous avons accepté les recommandations. Dans la lettre que ma prédécesseure, Marta Morgan, a rédigée en réponse au rapport et qui a été rendue publique, vous verrez que nous ne souscrivions pas tout à fait à l'interprétation de la convention de Vienne, mais nous avons accepté les recommandations et nous y avons donné suite.

M. Randy Hoback: Madame la ministre, il y aura 64 élections dans le monde cette année. C'est beaucoup de changements, et peut-être des changements de gouvernement.

L'une des plaintes que j'entends de la part des diplomates ici au Canada, c'est qu'ils ne peuvent pas s'entretenir avec la ministre. Ils n'arrivent jamais à obtenir une audience. Nous avons inscrit une question au Feuilleton à ce sujet. Vous n'avez rencontré qu'un seul ambassadeur ici au Canada, l'ambassadeur des États-Unis. Pourquoi en avez-vous rencontré un seul? S'agit-il du protocole normal lorsque la ministre des Affaires étrangères ne rencontre pas les membres du corps diplomatique d'autres pays ici au Canada?

L'hon. Mélanie Joly: Ce n'est pas la bonne information. J'ai rencontré de nombreux ambassadeurs ici.

M. Randy Hoback: Encore une fois, la question inscrite au Feuilleton...

L'hon. Mélanie Joly: Je les ai tous rencontrés

M. Randy Hoback: Mais avez-vous eu des rencontres individuelles avec...

L'hon. Mélanie Joly: J'en ai eu beaucoup. J'ai rencontré tous les ambassadeurs de la Ligue arabe et de l'Union européenne. J'ai également rencontré la chef de l'Union européenne à de nombreuses reprises, ainsi que les amasseurs des États-Unis et de l'Inde. Ensuite, il y a eu...

M. Randy Hoback: Dans quelles circonstances? Je n'ose pas m'avancer là-dessus.

L'hon. Mélanie Joly: De plus, j'ai me suis rendue dans de nombreux pays dans le monde. Habituellement, lorsque je fais une visite bilatérale, l'ambassadeur du pays se rend sur place. Par exemple, l'ambassadeur de Macédoine était là...

M. Randy Hoback: Expliquez-moi alors, madame la ministre, pourquoi une question inscrite au Feuilleton qui porte précisément sur cette question a donné les résultats que j'ai devant moi. Le fait qu'Affaires mondiales ne puisse pas fournir l'information est-il attribuable à un problème de capacité?

L'hon. Mélanie Joly: Monsieur Hoback, je ne connais pas la réponse précise à cette question. De toute évidence, il y a un problème, et nous ferons un suivi. Je vous assure que nous avons entretenu les relations.

Je ne suis pas la seule à le faire. Je sais que M. Oliphant, mon secrétaire parlementaire, a rencontré un grand nombre d'entre eux, ainsi que Mme Damoff...

M. Randy Hoback: Je ne fais que répéter ce que les ambassadeurs m'ont dit lorsque je les ai rencontrés.

Le président: Votre temps de parole est largement dépassé.

M. Randy Hoback: Merci, madame la ministre. Je vous remercie de votre temps.

Le président: Nous passons maintenant à M. Zuberi. Vous avez cinq minutes.

M. Sameer Zuberi (Pierrefonds—Dollard, Lib.): Merci, monsieur le président. Madame la ministre, merci d'être ici aujourd'hui.

Il se passe tellement de choses dans le monde en ce moment. Je sais que votre travail est extrêmement difficile dans les circonstances actuelles. Je le reconnais et je vous suis reconnaissant.

Le Moyen-Orient me préoccupe énormément. Beaucoup de Canadiens regardent ce qui se passe et y ont des êtres chers. Certains Canadiens sont toujours coincés dans la bande de Gaza et essaient d'en sortir, avec leur famille. Notre gouvernement s'est engagé à aider les familles de Canadiens à venir au Canada. Beaucoup de Canadiens sont revenus. Ils ont pu quitter Gaza, ce qui est très positif. Vous avez dit, avec raison, que c'était le pire endroit au monde en ce moment.

Pouvez-vous nous dire quels sont les défis à relever pour extirper les Canadiens et leurs familles qui sont toujours dans la bande de Gaza? Quels sont les défis auxquels vous faites face? Avant...

Le président: Monsieur Zuberi, je rappelle encore une fois à tous les députés l'importance de la pertinence. Nous vous saurons gré d'essayer de poser vos questions dans un contexte qui se rapporte au sujet dont la ministre est venue discuter.

M. Sameer Zuberi: J'espère récupérer les 20 secondes de votre intervention, monsieur le président.

Le président: Sans aucun doute, mais je vous demanderais de vous en tenir à des questions pertinentes.

M. Sameer Zuberi: C'est parfait.

J'allais en venir à la question, mais je voulais vous remercier du travail que vous avez fait pour Mansour Shouman, un citoyen canadien et qui a été libéré. Je sais que votre ministère a beaucoup fait dans ce dossier.

Par votre entremise, monsieur le président, quels sont les défis que doivent relever les Canadiens et leurs familles pour sortir de Gaza?

L'hon. Mélanie Joly: J'ai passé plusieurs nuits blanches à cause de la situation des Canadiens coincés dans la bande de Gaza. Nous organisons habituellement des services consulaires dans divers pays de sorte qu'une fois que les Canadiens sont en mesure de partir, ils peuvent le faire; ils n'ont pas nécessairement besoin d'une autorisation, selon le pays. Dans le cas de la bande de Gaza, nous devons obtenir l'approbation pour faire sortir les Canadiens, en fait, pour faire sortir qui que ce soit, et cette approbation doit venir d'Israël, par l'entremise du COGAT, qui fait partie du ministère de la Défense israélien. De plus, les Canadiens qui quittent Gaza doivent obtenir une autorisation de l'Égypte. La coordination entre ces deux gouvernements n'est pas toujours harmonieuse, c'est le moins qu'on puisse dire.

Bien que les retards aient parfois été frustrants, reconnaissons-le, nous devons absolument nous assurer que les Canadiens qui passent par Rafah sont en mesure d'y aller lorsque les conditions s'y prêtent. Il y a eu des bombardements dans la région du passage de Rafah, et il a donc été extrêmement difficile pour les Canadiens de se rendre au passage.

À partir du moment où des Canadiens sont au passage de Rafah, l'équipe du Caire va les rencontrer et les prend en charge. Nous avons une entente avec l'Égypte selon laquelle les Canadiens qui sortent de Gaza doivent quitter l'Égypte dans les 48 heures qui suivent. C'est pourquoi nous avons également travaillé avec les Canadiens pour nous assurer qu'ils pouvaient voyager au Canada, et s'ils n'ont pas nécessairement les fonds nécessaires, nous avons prévu un programme de prêts très efficace.

Sachez, monsieur Zuberi, que j'ai moi-même des électeurs qui ont de la famille à Gaza, et c'est un dossier auquel je consacre beaucoup d'efforts. Je dois remercier Julie Sunday, qui est à la tête de nos affaires consulaires et de notre équipe de négociation pour la libération des otages, car elle a fait un travail fantastique dans une situation très difficile.

• (1750)

M. Sameer Zuberi: Je vous en remercie.

Pendant le temps qu'il me reste, j'aimerais en savoir plus sur la présence et la participation du Canada au cours des huit dernières années au sein d'organisations multilatérales comme les Nations unies, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, le G7, le G20, etc., et la façon dont le gouvernement actuel se compare aux gouvernements précédents. Pourriez-vous aussi nous parler du travail que nous faisons pour prendre notre place à côté d'autres pays au sein des organisations multilatérales?

L'hon. Mélanie Joly: Nous croyons en l'ONU. Je dois dire que je regarde mes amis du Parti conservateur et je ne sais pas quelle est leur position officielle ou s'ils sont en faveur de l'ONU ou non. Je constate que M. Chong me fixe. Parfois, le silence en dit encore plus, alors je veux m'assurer que mes collègues sont tous d'accord pour dire que l'ONU est importante.

Cela dit, nous avons besoin de plus de gens à l'ONU. Affaires mondiales Canada a besoin de plus de chercheurs et de diplomates, parce que le monde a changé. Il a changé depuis le gouvernement Harper et il a changé depuis que nous étions au pouvoir avant la pandémie. C'est la réalité. Je vous ai dit au début que nous sommes dans une crise de sécurité internationale, et que nous avons donc besoin de plus de diplomates aux Nations unies et au G20, qui travaillent au sein des différentes organisations de l'ONU, y compris, par exemple, à Genève, à l'OACI, etc., parce que de nombreux gouvernements essaient de changer les règles du jeu, y compris la Chine. Si nous ne sommes pas à la table et si nous n'avons pas la capacité, nous ne serons pas en mesure de défendre nos intérêts.

Le président: Merci beaucoup.

Nous revenons à Mme Larouche. Vous avez cinq minutes.

[Français]

Mme Andréanne Larouche: Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Toutes mes excuses. Vous avez deux minutes et demie, madame Larouche.

[Français]

Mme Andréanne Larouche: Je l'avais compris.

Madame la ministre, je vais parler de la diplomatie parlementaire, étant donné que vous n'y faites aucunement mention dans vos documents.

J'aimerais savoir de quelle façon Affaires mondiales Canada pourrait encourager la participation des élus, qui, de manière générale, sont ouverts à l'idée de contribuer à une image positive du Canada. Plusieurs témoins ont mentionné qu'il serait utile de faire valoir cet exercice.

Quel est votre point de vue sur la diplomatie parlementaire?

Nous avons connu une situation un peu gênante concernant l'Ukraine, dont vous revenez. Sauf erreur, vous n'étiez pas accompagnée de députés de l'opposition, tout comme lors de vos déplacements antérieurs. Le Canada est d'ailleurs un des seuls pays du G7 à ne pas avoir envoyé de délégation parlementaire sur place. Pourtant, on se targue d'être les plus proches alliés de l'Ukraine dans le cas de cet enjeu, qui va au-delà du clivage des partis. Ce comité a tenté de se rendre en Ukraine, mais cela lui a été refusé pour des raisons de sécurité, comme l'a révélé *The Hill Times*.

Pourquoi la sécurité est-elle une prérogative pour les parlementaires, et non pour les ministres?

• (1755)

L'hon. Mélanie Joly: Merci, madame Larouche.

Nous sommes tous d'accord pour dire que la diplomatie parlementaire est importante. Elle ne relève assurément pas d'Affaires mondiales Canada, puisqu'elle est la prérogative du Parlement. Je pense que si on avait parlé de diplomatie parlementaire, la présence d'un conflit entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif aurait été invoquée.

C'est pourquoi nous allons continuer de soutenir et de renforcer les divers groupes parlementaires, dont les groupes d'amitié parlementaire. Je pense que nous devons encore et toujours travailler. En effet, nous savons maintenant que, plus nous sommes aptes à entretenir des liens diplomatiques à divers niveaux, avec divers gouvernements, le mieux c'est. C'était le premier élément.

Le deuxième concerne l'Ukraine. Le député Stéphane Bergeron m'a demandé d'aborder cette question. Il m'en a encore parlé hier. J'ai l'impression d'entendre M. Bergeron quand vous me parlez, madame Larouche.

Mme Andréanne Larouche: Il m'en a parlé aussi.

L'hon. Mélanie Joly: Je l'ai entendu et je vous entends. Toutefois, ces questions passent par le Service de protection parlementaire, qui doit ensuite les relayer. Il ne les communique pas nécessairement à Affaires mondiales Canada, mais plutôt au ministère de la Défense nationale et aux Forces armées canadiennes. À mon avis, c'est une bonne idée que des parlementaires canadiens se rendent en Ukraine. Je pense que certains d'entre vous, dont Mme McPherson, y sont allés, mais d'une autre façon. Quoi qu'il en soit, nous pouvons certainement nous pencher sur cette question.

Il reste que cela ne relève malheureusement pas uniquement de moi. En fait, c'est surtout du ressort du ministre de la Défense nationale et même, au préalable, du Président de la Chambre.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à Mme McPherson. Vous avez deux minutes et demie.

Mme Heather McPherson: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je vais changer un peu de sujet.

C'est la Semaine du développement international. Je sais que vous n'êtes pas la ministre du Développement international. Cependant, il y a du financement qui passe par votre ministère, en particulier pour les droits de la personne. Nous entendons des histoires vraiment troublantes dans le secteur de la part de représentants d'OSC de partout au Canada, qui évoquent des fonds qui tardent à venir et des problèmes connexes. Les OSC font un excellent travail en matière de droits de la personne, en particulier au chapitre du soutien aux femmes et aux filles. Ce travail devrait s'aligner sur notre politique d'aide internationale féministe.

Or, les OSC nous disent qu'il y a des retards dans le financement et un manque d'information de la part de votre bureau. Elles me disent que vous ne respectez pas la PAIF et qu'elles craignent que les compressions des dernières années nuisent au travail du Canada à l'échelle mondiale.

Je me demande pourquoi les approbations de votre bureau — car c'est votre responsabilité, à Affaires mondiales — et des bureaux de vos collègues prennent autant de temps. Pourquoi refuse-t-on de subventionner de multiples projets de défense des droits de la personne, en particulier ceux qui concernent les femmes et les filles?

Avant de vous céder la parole, madame la ministre, je tiens à dire que nous attendons depuis des années une politique étrangère féministe. On nous a dit qu'elle existait quelque part, mais nous ne l'avons pas vue. Devrions-nous abandonner tout espoir? Cette politique verra-t-elle le jour?

L'hon. Mélanie Joly: Mme McPherson, en ce qui concerne votre premier point — à savoir que les subventions des organisations se font attendre —, c'est la première fois que j'en entends parler. Je vais me renseigner. C'est inacceptable et nous allons régler le problème.

Monsieur Morrison, je vous prie de vous en occuper.

Deuxièmement, en ce qui concerne la politique étrangère féministe, nous la vivons tous les jours. Notre politique étrangère est axée sur une approche féministe depuis que nous avons été élus. J'ai rencontré tellement d'organisations... Je reviens de l'Ukraine, où j'ai rencontré des survivantes de la violence fondée sur le sexe. Nous poursuivrons notre travail pour le compte des femmes et des filles du monde.

Je sais que la ministre du Commerce travaille également sur cette question, en appuyant les femmes entrepreneures. Le ministre du Développement international, auquel vous faisiez allusion, travaille sur le soutien aux femmes et aux filles...

Mme Heather McPherson: Cependant, si la politique n'est pas couchée sur le papier, les autres organisations ne peuvent pas mesurer notre rendement. Nous ne pouvons pas évaluer les efforts du Canada quand nous n'avons pas de politique écrite...

L'hon. Mélanie Joly: Non, non.

Je dois vous contredire. Nous avons une ambassadrice pour les femmes, la paix et la sécurité, Jacqueline O'Neill, qui fait un excellent travail. Nous surveillons les résultats de toutes nos activités.

En ce qui concerne notre politique étrangère féministe, notre approche est axée sur les données, les résultats et...

• (1800)

Mme Heather McPherson: Soyons honnêtes: il n'y en a pas.

L'hon. Mélanie Joly: Si, la politique existe. Nous nous y conformons tous les jours...

Mme Heather McPherson: Il faudrait que nous le voyions pour être en mesure de dire qu'elle existe.

L'hon. Mélanie Joly: ... et par conséquent, nous continuerons de travailler là-dessus, mais les Canadiens peuvent être rassurés que c'est notre approche et que nous continuerons de veiller à son application chaque jour.

Le président: Merci.

Madame la ministre, nous en sommes presque exactement à une heure. Il reste deux questions.

L'hon. Mélanie Joly: J'ai l'impression d'être entourée de ma famille en ce moment.

Le président: D'accord, c'est très bien.

L'hon. Mélanie Joly: Ce n'est pas facile, mais...

Des voix: Ha, ha!

Le président: Nous allons maintenant passer aux deux dernières questions.

La parole est à M. Genuis. Vous avez cinq minutes.

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Merci.

Madame la ministre, y a-t-il actuellement des négociations entre le Canada et la Turquie concernant la levée potentielle de l'embargo sur les ventes d'armes à la Turquie?

L'hon. Mélanie Joly: Nous avons déjà levé l'embargo sur les ventes d'armes, alors il n'y a pas de négociations.

M. Garnett Genuis: D'accord.

Êtes-vous inquiétée par les éventuelles conséquences, comme le risque de détournement?

L'hon. Mélanie Joly: Nous croyons qu'il ne devrait y avoir aucune interruption quelconque des exportations d'armes entre les alliés de l'OTAN. La Turquie est un allié de l'OTAN. Nous avons eu des conversations difficiles, en particulier à la suite de la suspension de nos exportations d'armes vers la Turquie. J'ai eu des conversations très fermes et directes avec mon homologue de la Turquie au sujet de l'Arménie en particulier, et...

M. Garnett Genuis: Je suis désolé, madame la ministre. Je veux simplement intervenir et apporter une précision...

L'hon. Mélanie Joly: Je veux juste terminer. Permettez-moi...

M. Garnett Genuis: L'exportation d'armes vers la Turquie...

L'hon. Mélanie Joly: Monsieur Genuis...

Le président: Je vous prie de laisser la ministre terminer sa réponse.

L'hon. Mélanie Joly: Je veux juste finir ma phrase. Je vous redonnerai la parole.

M. Garnett Genuis: Je vous redonnerai la parole, madame la ministre, mais ce que...

L'hon. Mélanie Joly: Non, non, non. Laissez-moi finir ma pensée.

M. Garnett Genuis: D'accord.

L'hon. Mélanie Joly: Dans le contexte de la suspension des exportations d'armes, nous avons tenu des négociations. Nous avons eu des conversations difficiles sur la sécurité internationale et la sécurité régionale. S'il y a un problème en ce qui concerne la sécurité régionale et si des faits me sont présentés qui risquent de mettre en péril la sécurité régionale et internationale, nous suspendrons encore une fois les exportations.

M. Garnett Genuis: Madame la ministre, je vais passer à autre chose, mais nous savons que les armes canadiennes, des armes qui ont été détournées, ont joué un rôle décisif dans l'issue de la guerre entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan.

J'aimerais vous poser une question au sujet de l'Iran. Nous n'avons pas de relations diplomatiques avec l'Iran, mais nous savons que le CGRI, parce qu'il n'est pas inscrit sur la liste des organisations terroristes, est en mesure de mener des activités ici au Canada pour recruter, recueillir des fonds, faire de la promotion, etc. Croyez-vous que le CGRI est une organisation terroriste, et pourquoi votre gouvernement n'a-t-il pas mis fin à ses activités au Canada?

L'hon. Mélanie Joly: D'abord et avant tout, en ce qui concerne l'Iran, je dois dire que nous sommes tous très solidaires et émus par le courage du peuple iranien, en particulier des femmes et des filles. Nous avons été... Je l'ai déjà dit, et vous le savez, monsieur Genuis, mais je pense qu'il est important pour les Canadiens qui nous regardent de savoir qu'aux termes du Code criminel, l'Iran est un État qui soutient le terrorisme. Nous avons certaines des mesures les plus rigoureuses à son égard. Nous avons sanctionné de nombreux régimes iraniens et membres du CGRI. Chaque année, le Canada assume le rôle d'hôte et de président des réunions sur la résolution des Nations unies sur l'Iran.

M. Garnett Genuis: Vous savez que mon temps est très limité.

Pour inscrire le CGRI à la liste des entités terroristes...

L'hon. Mélanie Joly: Le premier ministre a indiqué récemment que nous cherchons des moyens de désigner le CGRI comme une organisation terroriste.

M. Garnett Genuis: Quels sont les obstacles? Pourquoi ne pas simplement le faire?

L'hon. Mélanie Joly: C'est parce que nous sommes un gouvernement qui prend des décisions réfléchies. Nous vivons une crise de sécurité internationale, alors quand nous prenons des décisions, nous savons qu'il peut y avoir des conséquences. C'est pourquoi nous...

M. Garnett Genuis: Cependant, l'Iran est au cœur de cette crise de sécurité, n'est-ce pas?

L'hon. Mélanie Joly: Je sais que de nombreux Irano-Canadiens...

M. Garnett Genuis: Cela fait six ans que vous avez voté à la Chambre pour inscrire...

L'hon. Mélanie Joly: Monsieur Genuis, je sais que...

Le président: Laissez la ministre terminer sa réponse, s'il vous plaît.

L'hon. Mélanie Joly: Je sais que beaucoup...

M. Garnett Genuis: Monsieur le président, c'est mon temps de parole. Vous le savez bien.

L'hon. Mélanie Joly: ... de Canadiens d'origine iranienne sont inquiets. Nous savons que le CGRI est impliqué dans des activités

terribles non seulement en Iran, mais aussi dans toute la région du Moyen-Orient, et nous sommes préoccupés par la situation des Irano-Canadiens. C'est la raison pour laquelle nous nous penchons sur la question. C'est très préoccupant.

M. Garnett Genuis: Merci, madame la ministre.

Je dirais simplement que vous avez voté à la Chambre des communes, il y a presque six ans, pour ajouter le CGRI à la liste des organisations terroristes. Cela fait très longtemps que vous ne faites rien.

J'ai une dernière question. Selon vous, quelles sont les répercussions sur la sécurité de la réduction progressive des activités de la MONUSCO? Quelle est la position du Canada à ce sujet?

• (1805)

L'hon. Mélanie Joly: Parlez-vous d'Haïti? Je suis désolée...

M. Garnett Genuis: La MONUSCO concerne la RDC.

L'hon. Mélanie Joly: Ah, je vous demande pardon.

Nous sommes très préoccupés par ce qui se passe en RDC. J'ai eu de nombreuses conversations avec des ambassadeurs dans la région, et je prévois me rendre en Afrique au cours des prochaines semaines. Nous avons également soulevé la question du Rwanda, et nous ouvrons une nouvelle ambassade au Rwanda...

M. Garnett Genuis: Je suis désolé. J'ai très peu de temps.

Quelles sont les répercussions sur la sécurité du retrait de la MONUSCO, et quelle est la position du Canada à ce sujet? J'aimerais bien le savoir.

L'hon. Mélanie Joly: Nous avons soulevé la question du maintien de la paix. Nous avons toujours été très favorables au maintien de la paix en RDC et partout en Afrique. Bob Rae travaille également sur le dossier.

En ce qui concerne le travail que nous faisons du côté de la Défense, c'est une question que vous aurez plutôt intérêt à poser à la ministre de la Défense.

M. Garnett Genuis: Ce n'est pas une question pour la Défense. Il s'agit de la position du Canada sur le retrait progressif de la mission.

Le président: J'ai bien peur que votre temps soit écoulé, monsieur Genuis.

M. Garnett Genuis: Pourriez-vous répondre au Comité par écrit, madame la ministre?

L'hon. Mélanie Joly: Avec plaisir.

M. Garnett Genuis: Merci.

Le président: Mme Fry sera la dernière à pouvoir poser ses questions.

Je dois vous prévenir, madame Fry, qu'il semblerait que nous ayons eu des problèmes de connectivité de notre côté. Si la communication est mauvaise, nous allons devoir passer à un autre député, mais j'espère que tout ira bien.

Madame Fry, vous avez cinq minutes.

L'hon. Hedy Fry (Vancouver-Centre, Lib.): Merci.

Madame la ministre, avant d'aller plus loin, je tiens à vous féliciter. On vous a posé tellement de questions difficiles portant sur des enjeux touchant différentes régions du monde [*difficultés techniques*].

Le président: Madame Fry, je crains fort, comme vous êtes à même de le constater, que nous ayons des problèmes de connectivité.

Nous ne vous entendons pas. Votre image est figée. Nous avons beaucoup de difficulté à comprendre ce que vous dites. J'en suis terriblement désolé, madame Fry.

Nous passons donc à M. Oliphant. Vous avez quatre minutes et demie.

L'hon. Robert Oliphant (Don Valley-Ouest, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci, madame la ministre, de votre présence aujourd'hui.

Je suis d'accord avec les premiers commentaires de Mme Fry, mais j'aimerais traiter d'un autre sujet. Nous parlons souvent du fait qu'Affaires mondiales compte de nombreux secteurs d'activité. Ce n'est pas nécessairement le terme que j'utiliserais, mais il n'en demeure pas moins qu'il y en a beaucoup. À bien des égards, les Canadiens ne sont pas directement touchés; ils le sont juste indirectement. C'est le cas des Canadiens qui voyagent à l'étranger et qui peuvent être aux prises avec toutes sortes de difficultés. Il peut s'agir de problèmes très simples, comme la perte d'un passeport ou quelque chose du genre, qui peuvent être aisément résolus, mais il y a aussi des situations plus complexes.

Pensez-vous que les fonctionnaires d'Affaires mondiales disposent de toutes les ressources nécessaires pour répondre aux besoins des Canadiens et leur offrir les services auxquels ils sont en droit de s'attendre lorsqu'ils se rendent à l'étranger? Les gens voyagent beaucoup plus qu'avant, et je me pose des questions à ce sujet.

Je défends un peu mes propres intérêts, car j'aime bien moi-même voyager.

L'hon. Mélanie Joly: J'ai été ministre du Tourisme, et j'ai alors appris que le Canada est le pays où les gens voyagent le plus par habitant. Nous aimons beaucoup aller aux États-Unis et visiter différents autres endroits à l'étranger. Cependant, notre monde est de plus en plus complexe à gérer avec des pressions qui s'exercent et des dangers qui nous guettent comme jamais auparavant. Nous devons être en mesure de fournir ces services aux Canadiens. Pour ce faire, nous devons mettre en place les mécanismes appropriés en réduisant le plus possible les formalités administratives. C'est au vu de cette nécessité de revoir notre approche que l'initiative L'avenir de la diplomatie a pris tout son sens.

Nous devons en outre mieux miser sur la technologie pour améliorer notre offre de services, notamment lorsqu'il s'agit des communications entre l'ambassade, l'agent consulaire et Ottawa pour aider les Canadiens à l'étranger.

J'ai répondu à bon nombre de vos questions — on dirait un souper chez les Joly le dimanche soir, car nous sommes une famille très politisée —, et j'espère vraiment que nous pouvons tous convenir du fait que nous devons investir davantage pour que nos diplomates aient accès à toutes les ressources nécessaires. La dernière réforme de notre ministère, Affaires mondiales Canada, remonte à plusieurs décennies. C'est l'occasion pour chacun d'exprimer sa foi envers le travail accompli par le Canada à l'échelle internationale. En toute franchise, je ne crois pas que cela devrait relever de la partisanerie.

Je pense que cela nous ramène à ce que disait M. Oliphant. Il s'agit d'offrir des services aux Canadiens, tout en veillant à protéger les intérêts de notre pays. La France vient d'investir massivement dans son nouveau réseau, en embauchant 700 diplomates de plus. À la suite de l'arrivée au pouvoir de l'administration Biden, le secrétaire Blinken a annoncé un énorme réinvestissement dans le réseau diplomatique américain. Cela porte ses fruits en ce moment en raison des nombreux conflits qui font rage et des divers problèmes de sécurité. L'Allemagne s'y emploie également. Nous ne sommes pas le seul ministère au monde à le faire. Beaucoup de nos amis et alliés font de même. Nous savons que de nombreux pays du BRIC en font tout autant. Ils veulent accroître leur influence et avoir une voix plus forte à l'échelle internationale. Nous devons donc nous adapter. C'est pourquoi cette étude est si importante.

• (1810)

L'hon. Robert Oliphant: Merci.

J'aimerais aussi vous donner l'occasion de parler du personnel recruté sur place. Nous avons de brillants Canadiens qui jouent un rôle important en travaillant à l'étranger, mais nous avons aussi des employés recrutés sur place qui sont des ressortissants d'autres pays. Pouvez-vous nous dire dans quelle mesure il est nécessaire de nous engager davantage à ce chapitre en intensifiant les mesures de soutien et les activités de formation?

Le président: Très brièvement, s'il vous plaît, madame la ministre.

L'hon. Mélanie Joly: Oui.

Il y a une chose que les Canadiens ne savent pas nécessairement, et que j'ai moi-même apprise en devenant ministre des Affaires étrangères. Je parle de la mesure dans laquelle nous nous en remettons au personnel recruté sur place partout dans le monde. Par exemple, une ambassade peut compter sur 60 diplomates canadiens, mais sur 150 employés recrutés sur place. Ces gens-là sont extrêmement importants. Beaucoup d'entre eux font du travail lié à l'immigration. C'est essentiel pour tant de membres des différentes communautés partout au pays.

C'est pourquoi nous devons nous assurer d'être en mesure d'embaucher les meilleurs candidats et de soutenir la concurrence pour nous assurer leurs services. Dans une capitale donnée, toutes les ambassades vont tenter de recruter ces candidats qui sortent du lot. Nous devons aussi être capables de les garder à notre service. Comme leur apport revêt une importance fondamentale dans plusieurs de nos secteurs d'activité, nous devons pouvoir leur offrir une protection accrue, surtout en situation de conflit ou de crise. C'est ainsi qu'en Ukraine et au Soudan, nous avons convenu, fait sans précédent, de prendre en charge nos employés recrutés sur place en élargissant notre interprétation de l'immunité diplomatique pour nous assurer de pouvoir les mettre en sécurité.

Le président: Merci, madame la ministre.

Je constate que nous avons largement dépassé l'heure prévue en votre compagnie. Je sais que je parle au nom de tous les membres du Comité lorsque je vous remercie de vous être rendue disponible et d'être restée beaucoup plus longtemps que ce dont nous avions convenu au départ. Merci.

Je vais maintenant lever la séance...

M. Mike Morrice (Kitchener-Centre, PV): Puis-je demander le consentement unanime, monsieur le président?

Le président: Oui, monsieur Morrice.

M. Mike Morrice: J'aimerais demander le consentement de mes collègues pour poser une question.

Le président: Absolument.

M. Morrice est ici aujourd'hui. Il n'est pas un membre régulier de ce comité. Y a-t-il consentement unanime pour qu'on lui laisse le temps de poser une ou deux questions à la ministre?

Des députés: D'accord.

Le président: Monsieur Morrice, vous avez la parole.

M. Mike Morrice: D'abord et avant, je vous remercie, chers collègues. Je vous en suis reconnaissant.

L'hon. Robert Oliphant: J'invoque le Règlement. Puis-je demander combien de temps cela prendra?

Le président: Disons deux questions pour un maximum de quatre minutes.

M. Mike Morrice: Merci, monsieur le président.

Je veux d'abord que vous sachiez, monsieur le président, que ma question porte sur la vérification des allégations d'un autre pays avant de réduire le financement d'une organisation de l'ONU. Selon moi, cela s'inscrit tout à fait dans la portée de votre étude sur les capacités diplomatiques du Canada.

Madame la ministre, vous savez comme moi qu'il y a deux millions de personnes à Gaza qui dépendent du soutien de l'UNRWA, l'Office de secours des Nations unies. Comme vous l'avez dit à maintes reprises, Gaza est le pire endroit au monde où vivre en ce moment. L'UNRWA emploie 13 000 personnes là-bas. Le 26 janvier dernier, 12 de ces employés ont été promptement congédiés à la suite d'allégations voulant que ces personnes entretenaient des liens avec le Hamas.

Comme Mme McPherson l'a dit plus tôt, CBC nous apprend maintenant que nous avons suspendu notre financement avant même que le gouvernement du Canada ait pu prendre connaissance de preuves à l'appui de l'affirmation d'Israël suivant laquelle certains employés de l'UNRWA aurait été de mêche avec le Hamas de quelque façon que ce soit. À la lumière de tout cela, y a-t-il actuellement des conversations au sein de votre ministère ou avec le ministre du Développement international concernant un éventuel rétablissement du financement de l'UNRWA?

• (1815)

L'hon. Mélanie Joly: Merci pour la question.

Je sais que des échanges cruciaux ont cours au sujet de l'UNRWA, et je suis pleinement consciente de l'importance de l'UNRWA pour les Palestiniens. Je comprends très bien la situation. C'est pour cette raison que nous avons décidé au départ d'appuyer l'UNRWA et que nous avons investi dans cet organisme. Les événements du 7 octobre ont été catastrophiques, et les allégations qui ont été faites sont très graves, à un point tel que le Canada n'est pas le seul pays à avoir interrompu son financement de l'UNRWA. Dans ce contexte, il est normal que l'ONU, comme il se doit, à mon avis, fasse enquête sur ces graves allégations, et je crois, monsieur Morrice, que vous en conviendrez avec moi.

M. Mike Morrice: La gravité des allégations ne fait aucun doute. Je cherche en fait à savoir si nous avons reçu d'autres renseignements que ceux provenant d'Israël concernant ces 12 personnes — 12 des 13 000 employés de l'organisation — qui ont déjà été congédiés.

L'hon. Mélanie Joly: Je dois vous dire que c'est le ministre du Développement international qui a été en contact avec ces gens-là, mais c'est l'Office de secours lui-même qui a soulevé la question auprès du Canada. Ce sont eux qui ont communiqué avec nous pour discuter de cet enjeu. Nous avons ainsi pris acte de ce qu'ils nous ont appris pour ensuite travailler avec d'autres pays en quête de solutions.

Je suis persuadée que le tout pourra être réglé, d'autant plus que la personne responsable de l'enquête a toute ma confiance. Je respecte beaucoup en effet Catherine Colonna, mon ancienne collègue à titre de ministre française des Affaires étrangères. Comme je l'ai mentionné, j'espère vraiment que l'enquête pourra être très approfondie, mais aussi se faire rapidement, parce que nous devons continuer à fournir de l'aide humanitaire à Gaza, et l'UNRWA joue un rôle fondamental dans le déploiement de cette aide.

M. Mike Morrice: Pour que les choses soient bien claires, pourriez-vous nous dire si l'UNRWA a demandé au Canada d'interrompre le financement?

L'hon. Mélanie Joly: J'essaie en fait de vous dire que cela se joue davantage sur la scène internationale. Je n'ai pas parlé aux gens de l'UNRWA. Ce que je sais, c'est que l'UNRWA a communiqué avec notre gouvernement pour lui faire part de ces allégations. Nous n'étions pas les seuls. On l'a fait avec tous les autres pays qui sont des bailleurs de fonds de l'UNRWA.

M. Mike Morrice: Y a-t-il des discussions en cours au sein du gouvernement fédéral en vue de faire savoir, en réaction au reportage de CBC, dans quelle mesure nous prêtons foi aux allégations au sujet de ces 12 personnes?

L'hon. Mélanie Joly: C'est une question que vous devriez vraiment poser à notre collègue Ahmed Hussen.

Le président: Madame la ministre, cette fois-ci, c'est bien vrai. Permettez-moi de vous remercier encore une fois du temps que vous nous avez si généreusement consacré. Je vous remercie d'être restée avec nous aussi longtemps.

Je vais maintenant suspendre la séance, et nous reprendrons dans quelques minutes pour poser des questions aux fonctionnaires.

Merci.

• (1815)

(Pause)

• (1825)

Le président: Nous sommes de retour. Nous allons poursuivre avec des questions qui seront désormais adressées aux fonctionnaires. Comme nous devons également discuter des travaux du Comité, il a été convenu que nous nous limiterions à un seul tour. Chaque intervenant disposera de quatre minutes.

Nous allons commencer par M. Epp. Vous avez quatre minutes.

M. Dave Epp (Chatham-Kent—Leamington, PCC): Merci, monsieur le président, et merci aux fonctionnaires d'être restés avec nous.

En décembre dernier, nous avons eu droit au témoignage de M. Charles Burton qui travaille à l'Institut Macdonald-Laurier. Il a déclaré que ses homologues américains estimaient que le Canada n'avait pas besoin ou ne méritait pas de faire partie d'institutions importantes comme le Groupe des trois. Ces affirmations faisaient suite à une déclaration du premier ministre selon laquelle nous n'atteindrons jamais l'objectif de 2 % fixé par l'OTAN pour nos investissements aux fins de la défense.

Pouvez-vous nous dire ce que vous en pensez? Y a-t-il une autre raison que nous ne connaissons pas et pour laquelle nous avons été tenus à l'écart du Groupe des trois — ou plutôt du Groupe des cinq? Désolé.

M. David Morrison: Je suis désolé, mais vous parlez bien du Groupe des cinq?

M. Dave Epp: C'est bien le Groupe des cinq. Je suis désolé.

M. David Morrison: À ma connaissance, nous n'avons jamais été exclus du Groupe des cinq, un accord d'échange de renseignements qui découle de la collaboration entre les États-Unis et le Royaume-Uni pendant la Seconde Guerre mondiale. L'entente a par la suite été étendue à trois autres pays, soit la Nouvelle-Zélande, l'Australie et le Canada, et notre pays est un membre en règle de ce groupe.

M. Dave Epp: Toutes mes excuses. Ma langue a fourché.

Le Canada n'a pas été intégré à l'AUKUS en 2021. C'est ce à quoi je faisais allusion. Il s'agit de l'alliance de défense et de sécurité réunissant l'Australie, les États-Unis et le Royaume-Uni. Nous avons aussi été tenus à l'écart lorsque des pourparlers avec les talibans ont eu lieu en Norvège. Nous avons également tourné le dos à nos voisins, à nos alliés, dans le dossier du gaz naturel liquéfié.

Comment réagissons-nous à tout cela? Ce que je cherche à savoir, ce n'est pas tant... Nos questions posées à la ministre portaient davantage sur nos relations internationales dans le contexte des différents points chauds dans le monde. Je suis par ailleurs très préoccupé par nos relations avec nos propres alliés. Nous ne semblons pas avoir... C'est du moins ce que nous disent les experts qui témoignent devant le Comité.

Pourriez-vous nous parler de la place du Canada dans le monde? Comment nos alliés nous perçoivent-ils, au vu de notre exclusion de ces tribunes qui pourraient nous offrir des perspectives privilégiées?

M. David Morrison: Je ne souscris pas à la prémisse de cette question suivant laquelle nous serions exclus.

L'AUKUS est une entente sur les sous-marins conclue entre des pays ayant des intérêts de sécurité directs dans le Pacifique. Nos préoccupations relatives aux sous-marins ne sont pas du tout du même ordre. Au-delà de l'entente de base sur les sous-marins, l'AUKUS porte sur des éléments supplémentaires faisant notamment intervenir la mise en commun des technologies. Dans ce contexte, nous avons clairement indiqué — et la Nouvelle-Zélande a fait de même —, que nous pourrions souhaiter nous joindre à ces échanges technologiques lorsque la situation s'y prêtera. Il n'en demeure pas moins que nos partenaires du Groupe des cinq nous ont bel et bien fait comprendre que l'AUKUS est en fait une entente sur les sous-marins.

J'ai été sherpa pour le G7 pendant cinq cycles de rotation, et j'estime que nous sommes présents à presque toutes les tables qui ont de l'importance. Comme l'a dit la ministre Joly, nous pourrions en

faire encore davantage. Nous pourrions avoir plus de ressources — pas nécessairement plus d'argent, mais nous devons réinvestir dans le service extérieur. C'est là tout l'esprit du rapport « L'avenir de la diplomatie » et de la mise en œuvre...

• (1830)

M. Dave Epp: Désolé, mais je dispose de peu de temps. Je veux simplement revenir sur un commentaire que vous avez fait. Je paraphrase votre réponse, mais vous avez indiqué que nos intérêts relatifs aux sous-marins sont d'un ordre bien différent.

Dans son exposé, la ministre Joly a souligné l'importance de la défense de notre souveraineté et la nécessité d'en faire un élément clé de l'approche du Canada pour l'avenir. Seriez-vous en train de nous dire que les sous-marins ne sont pas une composante cruciale de notre stratégie pour la protection à venir de nos territoires nordiques?

M. David Morrison: Je ne suis pas un expert en matière de politique de défense. Je dirais simplement que, tout bien considéré, l'AUKUS tire son origine d'un très important achat de sous-marins par l'Australie. Les Australiens s'étaient engagés à acheter des sous-marins de la France et ont ensuite décidé, en raison des longs délais de livraison, de les acheter des États-Unis. Le Royaume-Uni a été intégré à l'alliance par la suite. Il est difficile de croire que trois sous-marins à propulsion nucléaire... À ma connaissance, la présence du Canada dans le Pacifique ne s'articule pas de cette manière.

Nous sommes membres de tant de cercles qui comptent vraiment. Je ne pense pas que nous devrions trop nous offusquer. Il ne fait aucun doute qu'un cercle de l'Arctique n'existerait pas sans la participation du Canada. Compte tenu des circonstances entourant la mise en place de l'AUKUS, l'absence du Canada ne m'a aucunement préoccupé. Comme je l'ai dit, je m'attends à ce que nos partenaires nous lancent une invitation s'il devient avantageux pour nous d'intégrer cette alliance aux fins d'une mise en commun des ressources.

M. Dave Epp: Merci, monsieur le président.

Le président: Nous passons maintenant à M. Oliphant. Vous avez quatre minutes.

L'hon. Robert Oliphant: Je n'aurai peut-être pas besoin de tout ce temps. Merci.

Monsieur le sous-ministre, je vous remercie d'être ici avec vos collaborateurs. J'ai une question facile et une autre plus difficile.

Commençons par la plus facile.

Affaires mondiales Canada compte pour environ 1,8 % du budget du gouvernement fédéral. Vous serait-il utile d'avoir plus de ressources à votre disposition?

M. David Morrison: Oui.

C'était la question facile?

L'hon. Robert Oliphant: Dans ce cas, quelles seraient vos deux ou trois grandes priorités?

M. David Morrison: La priorité absolue est d'investir dans le service extérieur.

La ministre Joly a cité les statistiques. La France a bénéficié d'une augmentation générale de 20 % de son budget et a engagé 800 nouveaux diplomates. Nous avons laissé notre service extérieur s'atrophier au fil du temps, du point de vue du recrutement, du maintien en poste et de l'investissement, y compris dans les compétences linguistiques.

Avant le début de cette session, j'ai discuté avec M. Hoback. Entre la fin de la guerre froide et l'invasion en février 2022, le Canada a bénéficié d'une chance extraordinaire parce que notre sécurité était essentiellement assurée par notre géographie.

Dans mon édifice, au sein de l'organisation d'Affaires mondiales, les hauts fonctionnaires faisaient fonction de négociateurs commerciaux. Nos meilleurs éléments couraient le monde entier pour signer des accords commerciaux, car, comme je l'ai indiqué, au cours de cette période de 30 ans, nous avons été protégés par notre géographie et la mondialisation qui ont permis aux entreprises canadiennes de vendre de nombreux produits et de bénéficier d'accords de libre-échange.

Nous évoluons aujourd'hui dans un monde très différent, et nous avons besoin de diplomates qui assument un éventail beaucoup plus large de fonctions.

Pour revenir sur le point soulevé par Mme Joly concernant la participation aux tables multilatérales, des règles sont en train d'être rédigées en ce moment même au sujet de la 6G. Nous devons être assis à ces tables, à la fois pour des raisons de prospérité et de sécurité nationale. Nous avons vu ce qui s'est passé lors du déploiement de la 5G: le monde et nous-mêmes avons adopté un point de vue trop étroit à l'égard de cette technologie.

Pour participer à ces discussions, il faut que des personnes travaillant dans les organisations appropriées soient assises aux tables de négociations appropriées, et cela coûte de l'argent.

• (1835)

L'hon. Robert Oliphant: Je vous remercie de votre réponse.

Ai-je le temps de poser une autre question rapidement?

M. Chevrier ou vous-même pourriez peut-être répondre à cette question. Je voulais obtenir des éclaircissements à propos de la question posée par M. Genuis.

Je crois comprendre que la République démocratique du Congo, ou RDC, a demandé au Conseil de sécurité des Nations unies de retirer les troupes de maintien de la paix plus tôt que prévu et qu'à la fin de l'année dernière, le Conseil de sécurité des Nations unies a accédé à cette demande de retrait des troupes de la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, ou MONUSCO.

Ai-je compris les choses correctement? Étant donné que le Canada ne siège pas au Conseil de sécurité, ai-je bien compris ce processus?

M. David Morrison: Je ne sais pas si vous avez présenté les événements dans le bon ordre. M. Chevrier le sait peut-être.

M. Antoine Chevrier (sous-ministre adjoint et dirigeant principal de la transformation, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement): Il faudrait que je confirme la séquence des événements et la déclaration exacte. Nous pourrions certainement vous fournir une réponse précise plus tard.

L'hon. Robert Oliphant: Je vous remercie de votre réponse.

Le président: Je vous remercie de votre intervention

Nous allons maintenant donner la parole à Mme Larouche pendant quatre minutes.

[Français]

Mme Andréanne Larouche: Merci, monsieur le président.

Je remercie les fonctionnaires d'être parmi nous.

Je vais d'abord aborder la question de la diplomatie ouverte.

En 2022, M. Daniel Livermore, qui a été fonctionnaire dans le domaine des relations internationales pendant trois décennies, s'inquiétait du fait qu'Affaires mondiales Canada semblait ignorer les affaires culturelles internationales. Il expliquait que des recommandations du Sénat datant de 2019 avaient notamment préconisé l'élaboration d'une stratégie culturelle et que cette recommandation était restée sans réponse.

Comment le Canada entrevoit-il la diplomatie culturelle et ouverte dans sa stratégie future? Le Canada ne pourrait-il pas faire plus d'investissements dans la Francophonie, notamment pour se rapprocher de certains États africains qui, aujourd'hui, se tournent de plus en plus vers la Chine et la Russie?

M. David Morrison: Je vous remercie de votre question.

Je me rappelle très bien le rapport publié par le Sénat sur la diplomatie culturelle en 2019. Nous avons approuvé presque toutes ses recommandations.

Nous accordons une grande importance à la diplomatie culturelle. Quand j'étais diplomate à La Havane, il y a plusieurs années, nous en faisons beaucoup. C'est comme la diplomatie parlementaire dont on a parlé auparavant.

Cela coûte cependant de l'argent. Ce n'est pas gratuit. Il faut avoir des ressources pour envoyer les Grands Ballets canadiens outre-mer, par exemple.

En ce moment, le ministère doit accorder la priorité aux choses essentielles, c'est-à-dire investir dans le personnel avant tout.

Mme Andréanne Larouche: C'était carrément une recommandation du Sénat; nous y reviendrons.

J'aimerais maintenant aborder la collaboration avec les provinces.

Des témoins ont recommandé de mettre plus l'accent sur les partenariats avec les représentants provinciaux. Les représentants des bureaux d'Affaires mondiales Canada à l'étranger ont dit que, pour un État appartenant à une confédération, ils disposaient du service extérieur provincial le plus élaboré au Canada et au monde.

Quelle est donc la stratégie d'Affaires mondiales Canada pour accroître sa collaboration avec les bureaux extérieurs du Québec et des provinces?

Ces derniers pourraient-ils jouer un rôle dans l'élaboration d'une stratégie culturelle ou permettre l'organisation de la diplomatie ouverte?

• (1840)

M. David Morrison: En tant que sous-ministre des Affaires étrangères et ancien sous-ministre du commerce international, je dirais qu'il existe une grande collaboration entre les bureaux du fédéral et ceux des provinces situés un peu partout dans le monde. D'ailleurs, j'ai eu l'occasion à plusieurs reprises de rencontrer mon homologue du Québec pour parler de collaboration.

Je crois que, sur le plan de la diplomatie culturelle, c'est une très bonne idée de partager les ressources et les stratégies. Je suis certain que, en ce moment, les choses se passent ainsi dans les ambassades réparties dans le monde.

Il n'existe pas de programme comme tel, mais, dans nos ambassades en Chine, aux États-Unis et partout en Europe, nous avons une collaboration très étroite, même avec le Québec.

[Traduction]

Le président: Je vous remercie de votre intervention.

Nous allons maintenant céder la parole à la députée McPherson pendant quatre minutes.

Mme Heather McPherson: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je vous remercie tous d'être présents aujourd'hui et aussi de rester avec nous à cette heure un peu tardive.

Monsieur Morrison, je voudrais me faire l'écho de vos observations selon lesquelles le Canada se trouve aujourd'hui dans une situation différente.

Je travaillais dans ce secteur à l'époque, et je n'étais pas favorable à l'idée de réunir au sein d'Affaires mondiales Canada l'ACDI, le commerce international et d'autres ministères. Je pense que la diplomatie est importante, mais j'estime aussi que le développement revêt une importance cruciale. C'est l'un des pieds du tabouret qui doit soutenir notre politique étrangère, au même titre que la défense. Je crois que nous avons laissé tomber la diplomatie et le développement, et que nous devons prendre davantage de mesures dans le secteur de la défense. Je tiens à le mentionner clairement.

J'ai une question plus détaillée à vous poser. Elle concerne les préoccupations que j'ai communiquées à la ministre et au gouvernement à l'automne au sujet des détonateurs qui traversaient le Kirghizistan pour être acheminés en Russie.

Cette affaire met en évidence une véritable faille dans nos lois. Ces détonateurs étaient en route vers la Russie, vraisemblablement en vue d'être utilisés dans des mines terrestres identiques à celles ciblées par les efforts de déminage en Ukraine que le gouvernement canadien finance. Notre comité a procédé à un examen des sanctions et a recommandé que le gouvernement du Canada publie chaque année des données complètes sur les exportations canadiennes de biens à double usage comme ces détonateurs. Nous constatons ces lacunes dans notre système d'exportation d'armes. La ministre a parlé d'un système « robuste », mais je pense que de nombreuses organisations et de nombreux exemples ont montré clairement qu'il n'est pas aussi robuste qu'il devrait l'être.

Allez-vous faire de la publication des données sur les biens à double usage une priorité immédiate cette année?

M. David Morrison: Je viens également du secteur du développement. J'étais à l'ACDI lorsque la fusion a été annoncée, et cela m'a bouleversé pour les mêmes raisons.

Mon point de vue diffère peut-être un peu du vôtre puisque, 10 ans plus tard, j'estime que cette structure fonctionne vraiment pour le Canada. Je pense que le fait de disposer d'une équipe commune dans le pays au sein de l'ambassade est vraiment bénéfique pour le Canada. Après avoir passé du temps dans le secteur du développement et avoir été sous-ministre du commerce et maintenant des affaires étrangères, je crois que c'est assurément le modèle qui convient pour avoir à notre disposition tous les outils qui se trouvent dans notre boîte à outils. Je serais heureux de débattre de la question.

En ce qui concerne vos préoccupations relatives aux technologies à double usage et aux détonateurs, je n'ai connaissance d'aucun projet visant à faire de la publication d'une telle liste une priorité immédiate, mais nous pourrions vérifier la question et vous en reparler plus tard.

Mme Heather McPherson: Ce serait formidable. Je serais ravie d'obtenir ces informations. Je soulèverai certaines de ces questions à mesure que notre étude avancera, car je pense que notre système de contrôle des armes ne fonctionne pas, tout comme notre régime de sanctions.

Je terminerai rapidement mon intervention en indiquant que, bien qu'il puisse y avoir certains avantages à réunir notre commerce international, notre diplomatie et notre développement sous le même toit, il y a des défis à relever lorsque le commerce international l'emporte sur tout le reste. La ministre a évoqué l'idée d'une diplomatie pragmatique. En ce moment, la réputation du Canada n'est pas très bonne dans certains cercles du monde entier, parce qu'une diplomatie pragmatique ne peut pas vouloir dire que nous ne protégeons pas nos valeurs ou les droits de la personne ou que nous n'appliquons pas le droit international de la même manière dans tous les contextes. Le reste du monde observe la manière dont le Canada applique ces normes de manière très différente selon les contextes. C'est désastreux pour notre réputation, ce qui aura en fin de compte de profondes répercussions sur nos relations commerciales.

• (1845)

Le président: Tous les députés ont eu l'occasion de poser leurs questions.

Permettez-moi de remercier de leur présence le sous-ministre Morrison et le dirigeant principal de la transformation, M. Chevrier. Cela fait presque trois heures que vous êtes parmi nous.

J'aimerais également profiter de l'occasion pour remercier les autres fonctionnaires qui se sont joints à nous et qui comprennent, bien sûr, Mme Shirley Carruthers, sous-ministre adjointe et dirigeante principale des finances. De plus, nous avons eu le plaisir d'accueillir Mme Vera Alexander, sous-ministre adjointe associée, Gestion des personnes et des talents. Bien entendu, nous avons également eu le plaisir de recevoir M. Stéphane Jobin, directeur général de l'Institut canadien du service extérieur. Je vous remercie infiniment du temps que vous nous avez consacré et des compétences dont vous nous avez permis de bénéficier.

Nous allons maintenant suspendre la séance pendant quelques minutes afin de pouvoir passer aux travaux du Comité.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>